



Cahier des charges

Consultation N°11/2025

UNE HOTTE CHIMIQUE DE TYPE « SORBONNE »

Acquisition & Mise en place avec les accessoires

nécessaires & Mise en marche & Formation



SOMMAIRE

1. Cahier des clauses administratives
2. Cahier des clauses techniques



1. Cahier des clauses administratives

Article 1 : Cadre de la consultation

Le Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB) envisage équiper son siège du laboratoire, sis à Chott Mariem- Sousse, de 01 hotte chimique de type « Sorbonne » y compris la mise en place, l'installation nécessaire et la formation sur la mise en marche et les mesures préventives et de sécurité à suivre ; conformément aux exigences réglementaires tunisiennes et selon les exigences des normes étrangères EN 14175 et NF X 15-206 .

Article 2: *Condition requises pour soumissionner*

Est admis à soumissionner tout fournisseur qui possède toutes les garanties requises pour assurer dans de bonnes conditions l'exécution de la présente consultation.

Les personnes physiques ou morales en état de faillite ne sont pas admises à soumissionner.

Les fournisseurs intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges du bureau d'ordre de CTAB ou la télécharger sur le site web : www.ctab.tn

Article 3: *Modalités de réception des offres*

Les offres doivent parvenir par voie postale, (le cachet du poste faisant foi), sous pli fermé et recommandé (ou par rapide poste) indiquant les références de l'appel d'offre et son objet sans pour autant apporter des indications ou références au nom du soumissionnaire ou par dépôt directement au bureau d'ordre de CTAB durant l'horaire du travail au plus tard **le 30/01/2026** (Le cachet du bureau d'ordre et/ou la poste faisant foi) à l'adresse suivante : BP 54, Chott Mariem 4042 – Sousse.

-L'enveloppe extérieure ne doit porter aucun signe distinctif et ne doit comporter que les mentions suivantes :

- **A l'attention de Monsieur le Directeur Général du Centre Technique de l'Agriculture Biologique (CTAB),**

- **A NE PAS OUVRIR, Consultation N°11/2025 (En haut et à gauche)**

- **UNE HOTTE CHIMIQUE DE TYPE « SORBONNE »**

Les soumissions établiront leurs offres conformément aux spécifications techniques du présent cahier des charges. Celles-ci doivent obligatoirement compter les pièces ainsi que les informations suivantes **Enveloppe A : Partie administrative/financière :**

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ; Fax : 216 73 32 72 77
E-mail : contact@ctab.tn ; Site web : www.ctab.nat.tn





- La lettre de soumission (**Annexe N°1**) ;
- Une attestation de solde de la CNSS « quittance rouge » en cours de validité ;
- Une attestation d'immatriculation du registre Nationale d'Entreprise RNE (Validité 03 mois) ;
- Un certificat de non faillite de redressement judiciaire ;
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire, relative aux cas d'incompatibilité attestant qu'il n'est pas employé de l'administration, l'établissement ou l'entreprise publique (**Annexes N°2 et N°3**);
- Ce cahier des charges signé, coté, paraphé, daté et cacheté (**toutes les pages**) ;
- Une liste des laboratoires et des références des ventes et des mises en place des hottes chimiques de type sorbonne au cours des cinq dernières années accompagnées des copies des contrats d'engagement ou mise en service aux laboratoires (signée avec cachet du soumissionnaire) ;
- Une attestation de visite du CTAB (cachet faisant foi) pour inspecter le local, estimer les besoins et les travaux d'installation de la hotte chimique et ses accessoires. (**Annexe N°4: attestation de visite obligatoire**) ;
- Un engagement de service après vente conformément à l'**Annexe N°5**;
- Une offre financière détaillée, datée, signée par le soumissionnaire portant le prix pour l'acquisition et la mise en place d'une hotte chimique de type « SORBONNE » (**Annexe N°6- Bordereau des prix**) ;

Enveloppe B : Partie technique :

Les caractéristiques techniques demandées pour la hotte chimique de type sorbonne présentées dans les clauses des spécifications techniques et la documentation à fournir selon le présent cahier des charges devront être signées et portant le cachet du soumissionnaire.

- Les fiches techniques, prospectus, attestation de conformité technique fournis de la part du fabricant, rapports d'essais et qualification en langue française et/ ou anglaise permettant d'apprécier ses caractéristiques et ses performances portant le cachet du soumissionnaire.
- Une attestation de la conformité des équipements proposés aux normes de sécurité électrique et électromagnétique.

NB :

*Si l'enveloppe extérieure est scellée et ne porte pas les mentions exigées ci-dessus, le CTAB n'assumera aucune responsabilité pour les erreurs de mise en place de l'offre ou de son ouverture prématurée.

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ;**Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail :contact@ctab.tn ; **Site web :**www.ctab.nat.tn





** Un pli ouvert prématurément, sera rejeté.

*** Toute offre ne contient pas : RNE, certificat de non faillite de redressement judiciaire, Quittance rouge CNSS ; sera éliminée

Article N°4 : Analyse, Choix et Evaluation des offres reçues

1. Examen de la conformité administrative des offres reçues
2. Evaluation financière des offres reçues
3. Evaluation technique des offres reçues

L'offre du soumissionnaire sera systématiquement éliminée dans les cas suivants :

- La non-conformité aux spécifications techniques minimales exigées par le présent cahier des charges ;
- La non présentation de la documentation technique ;
- La non présentation des formulaires des réponses remplis ;
- La non présentation de bordereau des prix rempli et signé ;
- Le dépouillement se fera par la commission interne qui procède à l'ouverture des plis et au dépouillement des offres financières dans un ordre croissant ;
- L'offre la moins disante financièrement répondant aux exigences techniques, sera retenue sinon, l'offre suivante sera examinée de la même manière et en respectant l'ordre croissant des offres financières.

En vue de faciliter l'examen et l'évaluation des offres de prix ; le comité d'achat du C.T.A.B a toute la latitude pour demander, par écrit aux soumissionnaires des éclaircissements sur leurs offres.

Les réponses seront écrites, signées paraphées sur chaque page avec cachet humide du soumissionnaire et disposées directement au bureau d'ordre du C.T.A.B durant l'horaire du travail

OU envoyées par voie postale, (le cachet du poste faisant foi), sous pli fermé et recommandé (ou par rapide poste) indiquant les références de l'appel d'offre et son objet sans pour autant apporter des indications ou références au nom du soumissionnaire ; dans les délais exigés.

Toute réponse parvenue après ces délais, ne sera pas prise en considération.

Article 5 : Nature des prix

Les prix doivent être entendus en dinars tunisien, toutes taxes comprises, incluant toutes les charges. Les prix sont à caractère ferme et non révisable durant la période fixée à l'article 6 ci-dessus mentionné.



Article 6 : *Délai de validité de l'offre*

Tout soumissionnaire ayant présenté une offre de prix sera lié par son offre pendant 60 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

Article 7 : *Date limite de réception des offres*

Les offres doivent parvenir au CTAB sous pli fermé selon les conditions indiquées à l'article 5 et 6, au plus tard le 30/01/2026. Le cachet du bureau d'ordre du CTAB ou celui de la poste fera foi.

Article 8 : *Ouverture des plis*

L'ouverture des plis se fera en une seule séance par le comité d'achat interne du CTAB et selon la réglementation en vigueur avec la possibilité de la présence d'un expert de **l'Institut de Santé et de Sécurité au Travail ISST (vérification d'aspect technique et protection de la santé/sécurité au travail)**.

Article 9 : *Délai d'exécution*

Le délai maximal d'exécution ne peut pas dépasser 30 jours compté à partir de la date du bon de commande. **On entend** par « délai d'exécution » la livraison, l'installation, la mise en place et la formation sur la mise en marche de la hotte chimique de type SORBONNE en tenant compte des mesures de la sécurité.

Le délai global d'exécution des travaux, englobe les délais de validation de l'installation et la mise en marche conformément aux exigences normatives et réglementaires en présence d'expert de **l'Institut de Santé et de Sécurité au Travail ISST et/ou de la médecine de travail**.

Le délai global d'exécution des travaux pourra être prolongé uniquement pour un cas de force majeure défini selon la loi en vigueur ou en commun accord entre le fournisseur et le CTAB.

Article 10 : *Réception & mise en place & Installation & Formation sur la mise en marche*

Les étapes de réception et la mise en marche de la hotte chimique doivent être notifiées dans un procès-verbal, dûment signé par les deux parties en présence d'un expert de l'ISST qui va faire la vérification, l'approbation de la hotte chimique de type SORBONNE selon **les attestations de la**



conformité normative des exigences de la construction et protection de la santé/sécurité au travail délivrées par le fournisseur.

Article 11 : *Conditions et modalités de paiement*

Le paiement relatif à la livraison du matériel et l'exécution sera effectué par virement au compte courant mentionné par écrit par le fournisseur sur production de :

- Une facture en quatre (04) exemplaires
- Le bon de commande original
- Les bons de livraison correspondants
- Le procès-verbal de l'approbation finale des travaux et la conformité de la hotte chimique de type SORBONNE correspondant signé par le **fournisseur**, le **CTAB** et **en présence de l'ingénieur de l'ISST**.

Article 12 : *Confidentialité*

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption du contrat. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation même après achèvement de la mission.

Article 13 : *Pénalité de retard*

En cas de dépassement des délais de livraison, le fournisseur sera soumis à une pénalité de retard égale à 1% du montant total de la fourniture par jour calendaire.

Article 14 : *Garantie*

La garantie sera au minimum de (01) an pour l'ensemble « Hotte chimique de type SORBONNE et installations fluidiques et électriques. La période de garantie ne commence qu'à compter de la date de signature du procès-verbal de réception et l'approbation finale.

Le fournisseur devra répondre en cas de besoin pour lever les réserves et tous types de problèmes pendant la période de garantie au plus tard dans un délai de 10 jours.

Pendant toute la période de garantie, l'entreprise doit, quelle que soit l'importance des travaux, effectuer tout renforcement, adjonction, remplacement du matériel ou équipements mal dimensionnés, inadaptés ou défectueux.

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ;Fax : 216 73 32 72 77
E-mail :contact@ctab.tn ; Site web :www.ctab.nat.tn





Pendant cette période, le fournisseur exécutera à sa charge toutes les mises au point et les interventions de correction, de réparation ainsi que de remplacement de modules, pièces ou organes défectueux.

Pendant la période de garantie :

La conduite de l'installation est assurée sous l'autorité et la responsabilité du fournisseur ; toutes les mises au point, réparations ou modifications nécessaires sont effectuées par ses soins et à ses frais.

Après la période de garantie ci-dessus mentionnée un contrat de maintenance peut être envisageable et négocié avec l'administration dont les modalités seront élaborées et définies ultérieurement.

Lu et approuvé, le

LE SOUMISSIONNAIRE

CACHET ET SIGNATURE DU SOUMISSIONNAIRE

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ;**Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail : contact@ctab.tn ; **Site web :** www.ctab.nat.tn





2. Cahier des clauses techniques

2.1. Les spécifications techniques : Hotte chimique de type sorbonne

- ♦ Permet de protéger l'environnement et l'opérateur :
 - ☞ Co-Protection active de l'opérateur ; lors de réactions à dégagement de chaleur appliquées en Chimie Analytique; de l'inhalation des polluants sous forme de fumées, gaz, vapeurs toxiques, fumage d'acides puissants, poussières dangereuses, ... (Il est important de noter que les essais essentiels exécutés sous hotte de type sorbonne au sein de notre laboratoire d'analyse des résidus de pesticides et des contaminants sont des attaques acides et préparation des échantillons (sol, eau d'irrigation,) pour analyse des métaux lourds.)
 - ☞ Protection de son environnement direct par le rejet des fumées et des gaz dangereux vers l'extérieur du bâtiment LABO.
 - ☞ Réduction des risques d'incendie et d'explosion.
- ♦ Emplacement et Dimensions :
 - ☞ L'identification des dimensions H*L*l avec précision suite à la visite du fournisseur sur site « Laboratoire C.T.A.B: (**Figure N°1 & Annexe N°4**) ;
 - ☞ L'emplacement de la hotte chimique de type sorbonne va être à côté de la hotte chimique existante au CTAB ;
 - ☞ Les installations nécessaires et les réseaux d'évacuation extérieurs devront être distinctes et séparés de la hotte chimique existante au CTAB ;
 - ☞ Réseaux d'évacuation pour l'extracteur centrifuge PP -ATEX au-dessous de faux plafond ;

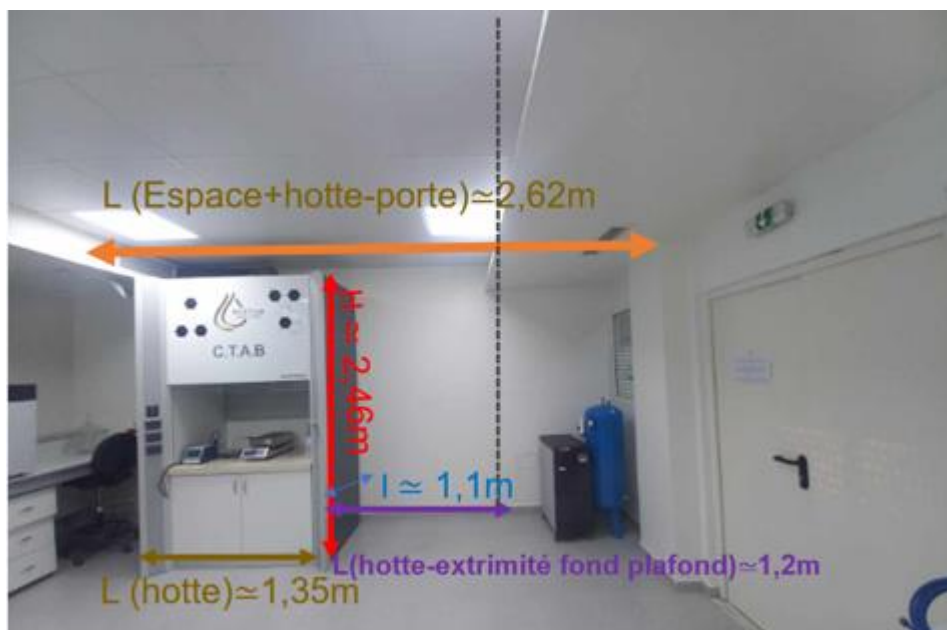


Figure N°1 : Emplacement entre l'ancienne hotte chimique et l'extrémité du fond plafond

- ♦ Hauteur-Plan de travail : 0.9m
- ♦ Les caractéristiques des matériaux utilisés pour le plan de travail spécial LABORATOIRE:
 - ☞ Une très forte résistance aux agents chimiques (Produits _solvants chimiques les plus corrosifs) et les acides les plus agressifs (Acide nitrique, acide chlorhydrique, acide nitrique,...) ;
 - ☞ Une bonne résistance aux rayures, aux chocs et aux abrasions usuelles (forte résistance mécanique);
 - ☞ Une bonne résistance au feu
 - ☞ Très bonne résistance à l'humidité stagnante,
 - ☞ Une facilité de nettoyage.
- ♦ Il est indispensable de **fournir les certificats de conformité** pour le type de matériau utilisé (Plan de travail et les parois intérieures), les tests de résistance aux produits chimiques (Rapports d'essais, Informations détaillées des résultats d'essais).
- ♦ Installation de la sorbonne en combinaison avec le paillasse spécialement prévue pour le plan de travail conformément à la norme NF X15-206(Même largeur et de même profondeur que



la sorbonne en tenant compte de l'installation d'évacuation, d'alimentation et les commandes à distance,...).

- ♦ Avec Raccordement extérieur pour extraction conforme à la norme NF EN 14175.
- ♦ Système d'extraction optimisé pour éviter les retours des fumées toxiques vers l'extérieur ou sur les côtés et conforme selon les exigences des rejets et fumées Anti-explosions ATEX .
- ♦ Sorbonne à structure très robuste et en harmonie avec les paillasses, les éléments sous paillasses et la hotte chimique existante.
- ♦ Sorbonne à Plafond avec évent antidéflagrant.
- ♦ Conforme à la norme NF EN 14175 et XPX 15-206 sur la construction et l'installation des sorbonnes de laboratoire.
- ♦ Rejet vertical sur le plafond de la sorbonne avec collerette de recueil des condensats.
- ♦ A livrer avec la sorbonne un élément sous hotte mobile : Elément formé de deux compartiments « partie supérieur un terroir au dessus d'un compartiment à deux portes.
- ♦ Une hotte chimique de type sorbonne équipée de :
 1. Equipée d'une guillotine en verre sécurisé d'épaisseur [6mm] (Fenêtre avant motorisée en verre guillotine trempée de sécurité), ouverture réglable par coulissement (Amplitude variable selon la nature des opérations ; avec une amplitude minimale entre [2-4cm])
 2. Lumière LED étanche aux vapeurs des vapeurs toxiques et l'éclairage minimum du plan de travail doit être de 500 lux et l'indice de rendu de couleurs doit être supérieur ou égal à 85.
 3. Extracteur centrifuge, version anti explosion ATEX conforme aux exigences réglementaires, normatives (NF EN 14175) et SST ; à mettre à l'extérieur avec l'installation nécessaire.
 4. Interrupteur commande ECLAIRAGE
 5. Interrupteur commande fenêtre en vitre de sécurité
 6. Min Trois (03) prises d'alimentation (220V/16 A) avec terre et étanches
 7. Un évier avec robinet d'eau et l'installation nécessaire (plomberie, tuyauteries, raccords, coudes,...)
 8. Commande à distance pour le robinet d'eau



9. Deux (02) robinets de gaz à distance
 10. Bouton d'urgence Anti-explosion ATEX-Alarme sonore en cas de non fonctionnement d'extraction
 11. Les installations nécessaires fluidiques y compris les installations d'évacuation des vapeurs et fumées acides et conduites sécurisées et électriques selon les exigences réglementaires, normatives en SST (les équipements électriques présents dans la sorbonne doivent répondre aux exigences du degré de protection IP 55 défini dans la norme NF EN 60-529
 12. Dispositif de sécurité contre la surtension et la sous tension : Disjoncteur moteur qui vise à assurer la protection du moteur électrique en cas de surcharge ou court-circuit
 13. Élément mobile sous hotte(sous le plan de travail) : Élément à deux portes robuste avec roulettes à freins.
 14. Le niveau sonore de la pression acoustique provoquée par la sorbonne doit être inférieur à 55 dB qui est mesuré selon la norme ISO 11204.
 15. Le confinement ϕ de l'essai de type ou qualification doit être inférieur à 0.1 ppm de SF6 mesuré selon la norme EN 14175-3.
 16. La vitesse frontale de l'essai de type ou qualification doit être supérieure à 0.4m/s mesurée selon la norme EN 14175-3.
 17. L'air de compensation ne doit pas influencer le fonctionnement convenable de la sorbonne (le contrôle d'effet perturbateur d'air en face la sorbonne est assuré par la mesure de la vitesse à une hauteur de l'ordre de 1.2m et une distance à partir de la façade de l'ordre de 1m ; il est important de signaler que la vitesse devra être inférieure à 0.2 m/s).
- ♦ Une formation sur la mise en marche et les mesures préventives et de sécurité à suivre assurée par une personne qualifiée (min 01J).
 - ♦ Plaque d'identification/signalétique de la sorbonne à mettre présentant les informations suivantes :
 - Nom et adresse « Fabricant/Installateur »
 - Niveau de la pression sonore mesuré lors des essais de réception
 - Vitesse d'air frontale de référence mesurée lors des essais de réception
 - Date de l'essai type du fabricant
 - Date de l'essai de réception
 - Limitations d'emploi



- Numéro de série

2.2. Informations et documentations :

Le fournisseur s'engage à fournir :

2.1.1. Pour la soumission d'offre de prix :

- ♦ Plan 3D.
- ♦ Plan d'ensemble et Dessin côté de la sorbonne présentant la hauteur d'ouverture de la fenêtre en verre guillotine pour les deux positions de travail et maintenance.
- ♦ Plan d'installation et des circuits électriques.
- ♦ Type et nature de matériaux utilisés pour la construction et le plan de travail avec les certificats de conformité et d'essais d'analyse.
- ♦ Plaque signalétique pour la désignation de type de sorbonne fournie(modèle).
- ♦ Instruction pour le mode d'utilisation et maintenance de la sorbonne.
- ♦ Certificat/engagement de la conformité d'article mise en place selon les exigences de la norme NF EN 14175et XPX 15-206 sur la construction et l'installation des sorbonnes de laboratoire.

2.1.2. Le fournisseur s'engage à fournir après l'installation une notice technique ;conforme à la norme NF EN 14175et NFX 15-206 sur la construction et l'installation des sorbonnes de laboratoire ; comportant:

- ♦ Plan d'ensemble :

Plan et Dessin de l'installation complète incluant la partie interne et externe, les réseaux fluidiques et électriques, ... avec légende claire.

- ♦ Caractéristiques techniques :

Caractéristiques générales : Dimensions extérieures (L*H*P), dimensions intérieures (L*H*P) ; surface de travail (L*P); débit d'extraction ;Intensité sonore ; Nature des matériaux de construction, plan de travail, conduites des réseaux fluidiques et électriques et accessoires ;...

- ♦ Descriptif des différentes commandes de la sorbonne :
 - Interrupteur fenêtre en verre guillotine de sécurité : Hauteur maximale de l'ouverture frontale dans les positions de travail et maintenance ;
 - Interrupteur Marche/Arrêt du moteur d'extraction ATEX ;
 - Interrupteur éclairage/voyant
 - Interrupteur Vitesse d'air frontale/extraction _ Niveau sonore/bruit

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ;Fax : 216 73 32 72 77
E-mail :contact@ctab.tn ; Site web :www.ctab.nat.tn





- Voyant d'alarme
- Voyant de ventilation
-
- ♦ Caractéristiques techniques des raccordements : matériels à raccorder :
 - Eclairage
 - Prises de courant avec terre
 - Alarme
 - Extraction
 - Evacuation fluidique
 - ...
- ♦ Mode d'emploi, consignes et contrôle
 - Instruction des conditions de travail optimales
 - Les mesures de sécurité à prendre (contrôle d'alarme et dispositifs de sécurité)
- ♦ Certificat de garantie, de performance et conformité selon les exigences de la norme NF EN 14175.
- ♦ Un engagement sur le service après vente de maintenance et disponibilité des pièces de rechange.
- ♦ Projet d'un contrat d'entretien et de maintenance :
 - Sera validé par le CTAB (1Ere année correspond à l'année de la garantie)
 - Plan annuel de nettoyage sorbonne & conduites & système d'extraction ATEX& nombre de visites préventives&...
 - Entretien & vérification & contrôle de la vitesse d'extraction/vitesse d'entrée d'air
 - ...

Les étapes de l'installation et la mise en place de la hotte chimique de type sorbonne et la documentation nécessaire portant le cachet du fournisseur doivent être notifiées dans un procès-verbal, dûment signé par les deux parties.

Lu, accepté et approuvé, le

LE SOUMISSIONNAIRE

CACHET ET SIGNATURE DU SOUMISSIONNAIRE

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse - Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ; **Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail : contact@ctab.tn ; **Site web :** www.ctab.nat.tn





Annexe N°1

LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné :

Adresse :

Code Postal :

Tél :

Fax :

(a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, et n'ai aucune réserve à son égard et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la Consultation N°11/2025 Je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(b) Je m'engage à fournir conformément au cahier des charges et au planning d'exécution et spécifications techniques, les fournitures et services connexes

(c) Le prix total (**En TTC et en Dinar tunisien**) de notre offre est de:

(En toutes lettres)

(En chiffres)

(d) Notre offre demeurera valide pendant la période de 60 jours ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

Fait à Le / /

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(Avec date, signature et cachet)

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ;**Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail :contact@ctab.tn ; **Site web :**www.ctab.nat.tn





Annexe N°2

**Déclaration sur l'honneur de prise de connaissance
des clauses du cahier des charges
(Administratives et Techniques)**

Je soussigné -----

(Nom et prénom) -----

Représentant la société : -----

(Raison social et adresse)-----

En qualité de : -----

Déclare de ne pas avoir été un fonctionnaire public au près d'un établissement public.

Le prestataire
(Date et signature)

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ; **Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail : contact@ctab.tn ; **Site web :** www.ctab.nat.tn





Annexe N°3

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DU SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale:.....

Nom et Prénom de la personne habilitée à engager l'entreprise :

En qualité de (PDG-Gérant etc...) :

Raison Sociale:.....

Forme Juridique de la Société (SARL, SA,...):

Capital Social:.....

Adresse:.....

Représentant Légal/Personne bénéficiaire d'une procuration des documents relatifs à la consultation :

Téléphone/fax:.....

Adresse Email du soumissionnaire :

Inscription au registre national des entreprises sous l'identifiant N°:

N° de l'identifiant fiscal:.....

Affiliation CNSS-N°:.....

Référence bancaire :

Effectif du personnel mis à la disposition de la société en précisant leurs niveaux de qualification:

Fait à à la date du

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe N°4

ATTESTATION DE VISITE SUR SITE

Consultation N°11/2025

(À joindre au dossier de l'offre)

Je soussigné,

Représentant la société.....

Atteste m'être rendu ce jour sur site du laboratoire du Centre Technique de l'Agriculture Biologique C.T.A.B à Chott Mariem, afin de répondre à la consultation concernant la connaissance et l'inspection du site « Local LABO » et l'identification des besoins nécessaires à l'acquisition et la réalisation des travaux de la mise en place et la mise en marche de la hotte chimique de type « SORBONNE » et ses accessoires en tenant compte des essais pratique à exécuter sous la sorbonne utilisant des acides forts (acide chlorhydrique HCl, acide perchlorique HClO₄, acide nitrique HNO₃, acide fluorohydrique HF, acide sulfurique H₂SO₄ ,...) et des solvants organiques (l'eau oxygénée H₂O₂ ,....).

Fait à....., le.....

Signature et cachet de la Société

Signature et cachet du C.T.A.B

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ;**Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail :contact@ctab.tn ; **Site web :**www.ctab.nat.tn





Annexe 5

Engagement sur le service après vente

Consultation N°11/2025

Je soussigné (1)agissant en qualité de
(2)pour le compte de
(3).....à assurer le service après -vente.

Je m'engage à fournir:

* Les services de maintenance pour une période de à partir de la réception définitive de l'équipement avec un personnel qualifié et compétent.

* La disponibilité des pièces de rechange au moins dix ans (10) à partir de la réception définitive de l'équipement.

relatif à l'appel d'offres N°11/2025 pour l'ACQUISITION D'UNE HOTTE CHIMIQUE DE
TYPE « SORBONNE » AVEC LES ACCESSOIRES, LA MISE EN PLACE, LA MISE EN
PLACE ET LA FORMATION.

Fait à Le

Soumissionnaire

Signature et cachet de la Société

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse -Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ;**Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail :contact@ctab.tn ; **Site web :**www.ctab.nat.tn





Annexe 6

Bordereau des prix

ACQUISITION ET MISE EN PLACE D'UNE HOTTE CHIMIQUE DE TYPE « SORBONNE »

Déclaration et Descriptif des biens et des services : Article/Prestation		QTE	Coût en DT/HTC
Hotte Chimique de type « sorbonne » selon le présent cahier des charges : Acquisition & Mise en place & Installation avec les accessoires nécessaires	Hotte chimique de type sorbonne		
	Extracteur centrifuge de type ATEX avec installation d'évacuation des vapeurs et fumées acides		
	Elément sous hotte		
	Installations électriques et fluidiques et accessoires nécessaires pour la mise en place et la mise en marche		
	Formation sur la mise en marche et les mesures préventives/Sécurité (min 01J)		
Total HT			
TVA %			
TOTAL TTC			

Arrêté le présent devis estimatif à la Somme TTC en dinar Tunisien de :

.....

Fait à....., le.....

Soumissionnaire

Signature et cachet de la Société

Adresse : B.P.54, 4042 Chott Mariem - Sousse - Tunisie
Tél: 216 73 32 72 78 - 216 73 32 72 79 ; **Fax :** 216 73 32 72 77
E-mail : contact@ctab.tn ; **Site web :** www.ctab.nat.tn

